

## GAL du Pays de La Châtre en Berry

### Compte rendu de la consultation écrite du Comité de Programmation LEADER Du 18 octobre 2021

La consultation écrite a été adressée par mail le 18 octobre 2021 à l'ensemble des membres du Comité de Programmation LEADER titulaires et suppléants.

Le vote des suppléants sera pris en compte qu'en cas d'absence de réponse du titulaire dans le temps imparti, soit avant le 3 novembre 2021.

#### Ont répondu : 20 membres

##### Collège privé : Votants : 6

Jean-Claude MOREAU Président du Conseil de Développement	Titulaire
Alain GLAUMOT Secteur du Tourisme Président de l'Office de Tourisme de La Châtre	Titulaire
Monique JOGUET Secteur Culturel Association Tai en Fête	Titulaire
Christian NIEL Site touristique et patrimonial emblématique Président du Parc des Parelles,	Titulaire
Jacques LUCBERT Secteur Environnemental Président de l'association Indre Nature,	Titulaire
Pascal DUCROT Partenaires du dev, et financement économique CCI de l'Indre	Titulaire

##### Collège privé : 3 non votants

M. Christine MERCIER Site touristique et patrimonial emblématique Maire de Montpouret	Suppléante
René MARANDON Secteur Environnemental Président de la Société Pomologique du Berry,	Suppléant
Jacqueline MAJOREL Secteur du Tourisme Directrice de l'Office de Tourisme de La Châtre	Suppléante

##### Collège public : Votants : 9

François DAUGERON Président du Pays de La Châtre en Berry, Conseiller départemental, Maire de Ste Sévère Sur Indre, Vice- Président de la CDC de La Châtre Ste Sévère	Titulaire
Christian ROBERT Vice-Président du Pays de La Châtre en Berry, Maire de Mers sur Indre, Président de la CDC du Val de Bouzanne	Titulaire
Guy GAUTRON Membre du Bureau du Pays, Maire de Neuvy-Saint-Sépulchre	Titulaire
Michèle SELLERON Membre du Bureau du Pays, Conseillère Départementale	Suppléante
Philippe PELLETIER Membre du Bureau du Pays, Conseiller municipal d'Urciers	Titulaire
Jean-Michel DEGAY Membre du Bureau du Pays Conseiller municipal d'Aigurande	Titulaire
Philippe SAVY Elu de Montgivray Référent LEADER	Titulaire
Daniel CALAME Membre du Bureau du Pays Maire de Saint Plantaire	Titulaire
Patrick CHARASSON Membre du Bureau du Pays Maire de Feusines	Titulaire

##### Collège public : 2 non votants

Patrick JUDALET Maire de La Châtre, Président de la CDC de La Châtre Ste Sévère	Suppléant
Patrice DOUET Conseiller municipal de Verneuil sur Igneraie	Suppléant

**Soit pour le Collège public (titulaires + suppléants), un total de 9 votes pris en compte.**

**Soit pour le Collège privé (titulaires + suppléants), un total de 6 votes pris en compte**

Les scrutateurs, membres de l'équipe technique du GAL du Pays de La Châtre en Berry ont procédé à la vérification du double quorum :

- **15 votants** sur 20 membres ayant voix délibérative, dont 9 votants du collège public sur 9 membres ayant voix délibérative et
- **6 votants** du collège privé sur 11 membres ayant voix délibérative.

En conséquence de quoi, il a été constaté que la règle du double quorum a été respectée (au moins 50% des membres du Comité de Programmation ayant pris part à la consultation écrite et au moins 50% des votants appartiennent au collège privé).

Ordre du jour :

- le compte rendu du Comité de Programmation du 6 mai 2021.
- l'avenant à la convention initiale
- les nouveaux projets de la proposition n°2 : avis d'opportunité
- l'avis définitif pour le dossier de la CDC de La Châtre Ste Sévère
- l'avis définitif pour le dossier de la Mairie de La Châtre (ce dossier n'a pu être présenté lors du Comité de Programmation du 8 octobre)

### **Compte rendu du Comité de Programmation du 6 mai 2021**

Le compte rendu du Comité de Programmation a été validé à l'unanimité.  
Aucune remarque n'est formulée sur les bulletins de vote.

### **Avis sur les projets de la proposition n°2**

**Dossier n°1** : « Equipement mobilier du gîte d'étape de Lourdoueix St Michel »

**Description du projet** : cf. compte rendu du Comité de Programmation du 8 octobre 2021

Dépenses		Recettes	
Dépenses sur factures	30 000.00 €	LEADER	18 000.00 €
Salaires et charges			
Coûts indirects 15 % des salaires chargés		Auto-financement	12 000.00€
Autres dépenses : Frais de déplacement			
<b>Total</b>	<b>30 000.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>30 000.00 €</b>

**Avis d'opportunité du Comité de Programmation :**

Le dossier est approuvé pour un montant de 18 000,00 € de subvention FEADER, compte tenu d'un montant de dépenses éligibles de 30 000,00 €, **par 13 avis favorables et 2 abstentions.**

**Dossier n°2** : « Aménagement d'une salle de spectacle à la MJCS de La Châtre »

**Description du projet** : cf. compte rendu du Comité de Programmation du 8 octobre 2021

Dépenses		Recettes	
Dépenses sur factures	170 000.00	LEADER	63 000.00 €
Salaires et charges		Région Centre Val de Loire	30 000.00 €
Coûts indirects 15 % des salaires chargés		Conseil Départemental de l'Indre	30 000.00 €
		CDC La Châtre Ste Sévère	15 000.00 €
Autres dépenses	2 500.00 €	Auto-financement	34 500.00 €
<b>Total</b>	<b>172 500.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>172 500.00 €</b>

**Avis d'opportunité du Comité de Programmation** :

Le dossier est approuvé pour un montant de 63 000.00 € de subvention FEADER, compte tenu d'un montant de dépenses éligibles de 172 500.00 €, **par 14 avis favorables et 1 abstention.**

**Dossier n°3** : « Renforcer l'attractivité touristique de la commune de Lourdoueix St Michel par la promotion et la communication d'évènements culturels »

**Description du projet** : cf. compte rendu du Comité de Programmation du 8 octobre 2021

Dépenses		Recettes	
Dépenses sur factures	16 496.34 €	LEADER	13 197.00 €
Salaires et charges		Région Centre Val de Loire	
Coûts indirects 15 % des salaires chargés		Conseil Départemental de l'Indre	
Autres dépenses		Auto-financement	3 299.34 €
<b>Total</b>	<b>16 496.34 €</b>	<b>Total</b>	<b>16 496.34 €</b>

**Avis d'opportunité du Comité de Programmation** :

Le dossier est approuvé pour un montant de 13 197.00 € de subvention FEADER, compte tenu d'un montant de dépenses éligibles de 16 496.34 €, **par 14 avis favorables et 1 abstention.**

**Dossier n°4** : « Création d'un circuit touristique et culturel dans le bourg de Montgivray »

**Description du projet** : cf. compte rendu du Comité de Programmation du 8 octobre 2021

Dépenses		Recettes	
Dépenses sur factures	8 568.02 €	LEADER	6 854.00 €
Salaires et charges		Région Centre Val de Loire	
Coûts indirects 15 % des salaires chargés		Conseil Départemental de l'Indre	
Autres dépenses		Auto-financement	1 714.02 €
<b>Total</b>	<b>8 568.02 €</b>	<b>Total</b>	<b>8 568.02 €</b>

**Avis d'opportunité du Comité de Programmation :**

Le dossier est approuvé pour un montant de 6 854.00 € de subvention FEADER, compte tenu d'un montant de dépenses éligibles de 8 568.02 €, **par 13 avis favorables et 2 abstentions.**

**Dossier n°5** : « Faire de la Maison des Traditions un lieu de référence culturelle et touristique pour le territoire »

**Description du projet** : cf. compte rendu du Comité de Programmation du 8 octobre 2021

Dépenses		Recettes	
Dépenses sur factures	320 000.00 €	LEADER	50 000.00 €
Salaires et charges	40 000.00 €	Région Centre Val de Loire	77 000.00 €
Coûts indirects 15 % des salaires chargés		Etat	51 000.00 €
Autres dépenses		Auto-financement	182 000.00 €
<b>Total</b>	<b>360 000.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>360 000.00 €</b>

**Avis d'opportunité du Comité de Programmation :**

Le dossier est approuvé pour un montant de 50 000.00 € de subvention FEADER, compte tenu d'un montant de dépenses éligibles de 360 000.00 €, **par 13 avis favorables et 2 abstentions.**

**Dossier n°6** : « Aménagement d'un espace pédagogique à la maison de Jour de Fête à Ste Sévère »

**Description du projet** : cf. compte rendu du Comité de Programmation du 8 octobre 2021

Dépenses		Recettes	
Dépenses sur factures	50 000.00 €	LEADER	40 000.00 €
Salaires et charges		Région Centre Val de Loire	
Coûts indirects 15 % des salaires chargés		Conseil Départemental de l'Indre	
Autres dépenses		Auto-financement	10 000.00 €
<b>Total</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>50 000.00 €</b>

**Avis d'opportunité du Comité de Programmation** :

Le dossier est approuvé pour un montant de 40 000.00 € de subvention FEADER, compte tenu d'un montant de dépenses éligibles de 50 000.00 €, **par 14 avis favorables et 1 abstention.**

**Dossier n°7** : « Mise en place d'audio guides pour la basilique de Neuvy St Sépulchre »

**Description du projet** : cf. compte rendu du Comité de Programmation du 8 octobre 2021

Dépenses		Recettes	
Dépenses sur factures	19 000.00 €	LEADER	11 200.00 €
Salaires et charges		Région Centre Val de Loire	4 000.00 €
Coûts indirects 15 % des salaires chargés		Conseil Départemental de l'Indre	
Autres dépenses		Auto-financement	3 800.00 €
<b>Total</b>	<b>19 000.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>19 000.00 €</b>

**Avis d'opportunité du Comité de Programmation** :

Le dossier est approuvé pour un montant de 11 200.00 € de subvention FEADER, compte tenu d'un montant de dépenses éligibles de 19 000.00 €, **par 15 avis favorables.**

**Dossier n°8** : « Evaluation du programme LEADER »

**Description du projet** : cf. compte rendu du Comité de Programmation du 8 octobre 2021

Dépenses		Recettes	
Dépenses sur factures	50 000.00 €	LEADER	40 000.00 €
Salaires et charges		Région Centre Val de Loire	
Coûts indirects 15 % des salaires chargés		Conseil Départemental de l'Indre	
Autres dépenses		Auto-financement	10 000.00 €
<b>Total</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>50 000.00 €</b>

**Avis d'opportunité du Comité de Programmation :**

Le dossier est approuvé pour un montant de 40 000.00 € de subvention FEADER, compte tenu d'un montant de dépenses éligibles de 50 000.00 €, **par 14 avis favorables et 1 abstention.**

**Avis définitifs**

**Dossier n°1** : « Renforcer la promotion de Pays de George Sand en développant le site internet [www.pays-george-sand.com](http://www.pays-george-sand.com) »

**Description du projet** : cf. compte rendu du Comité de Programmation du 8 octobre 2021

Dépenses		Recettes	
Dépenses sur factures	19 045.00 €	LEADER	15 236.00 €
Salaires et charges		Région Centre Val de Loire	
Coûts indirects 15 % des salaires chargés		Conseil Départemental de l'Indre	
Autres dépenses		Auto-financement	3 809.00 €
<b>Total</b>	<b>19 045.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>19 045.00 €</b>

**Avis définitif du Comité de Programmation :**

Le dossier est approuvé pour un montant de 15 236.00 € de subvention FEADER, compte tenu d'un montant de dépenses éligibles de 19 045.00 €, **par 15 avis favorables.**

**Description du projet** : cf. compte rendu du Comité de Programmation du 8 octobre 2021

Dépenses		Recettes	
Dépenses sur factures	40 306.78 €	LEADER	32 245.42 €
Salaires et charges		Région Centre Val de Loire	
Coûts indirects 15 % des salaires chargés		Conseil Départemental de l'Indre	
Autres dépenses		Auto-financement	8 061.36 €
<b>Total</b>	<b>40 306.78 €</b>	<b>Total</b>	<b>40 306.78 €</b>

**Avis définitif du Comité de Programmation :**

Le dossier est approuvé pour un montant de 32 245.42 € de subvention FEADER, compte tenu d'un montant de dépenses éligibles de 40 306.78 €, **par 15 avis favorables.**

**Avenant à la Convention initiale**

L'avenant à la convention initiale a été validé à l'unanimité.

**Article 4 – Modification de l'article 4-1 « Montant total de la maquette financière du FEADER »**

« A compter du 4 novembre 2021, le montant total de la maquette financière du FEADER allouée au GAL au titre de la programmation 2014-2020 prolongée s'élève à 1 097 100 € (un million quatre vingt dix sept mille cent euros). Les autres dispositions de l'article 4.1 de la convention initiale restent inchangées et demeurent applicables. »

**Article 4.6 – Modification de l'article 4-6 « Délais limites d'engagement et de paiement**

« Aucun engagement juridique ne pourra être pris au-delà du 31 décembre 2024. L'autorité de gestion peut décider de retenir une date différente à la seule condition qu'elle soit antérieure au 31 décembre 2024, conformément aux dispositions prévues dans l'article « Durée-clôture » des conventions de paiement associé/dissocié (dites « conventions financières).

La date limite d'engagement juridique retenue par l'autorité de gestion devra être notifiée aux GAL et précisée dans une note de procédure de l'autorité de gestion en lien avec l'organisme payeur le cas échéant.

Dans tous les cas, les parties s'engagent à respecter les délais de réalisation, d'instruction et de contrôle conformément aux termes de la note de cadrage « Paiement des dossiers FEADER HSI GC RDR3 avant le 31/12/2025 / Obligations et contraintes pour l'ASP en tant qu'organisme payeur et réalisant les contrôles sur place », **afin de garantir les paiements par l'ASP avant le 31 décembre 2025**, sous réserve de crédits nationaux et du Feader disponibles. »

## Annexe 2 : Eléments financiers :

Orientation stratégique	Sous mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche-action (n°)	Total des paiements prévus sur 2014-2025		
			Feader	Contrepartie publique nationale (à titre indicatif)	Total du cofinancement (Feader + contrepartie nationale)
				Total contrepartie nationale	
Agir sur l'attractivité du territoire pour favoriser le développement des filières locales	19.2	N° 1	247 700 €	61 925 €	309 625 €
	19.2	N° 2	129 700 €	32 425 €	162 125 €
Créer et développer les filières économiques locales	19.2	N° 3	24 900 €	6 225 €	31 125 €
	19.2	N° 4	385 000 €	96 250 €	481 250 €
Renforcer les liens entre les acteurs publics et privés	19.3	N° 5	32 200 €	8 050 €	40 250 €
	19.4	N°6	277 600 €	69 400 €	347 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 097 100 €</b>	<b>274 275 €</b>	<b>1 371 375 €</b>

## Etat de la maquette financière

Fiches actions		Montant FEADER initial	Montant transféré	Montant FEADER modifié le 26/01/18	Montant transféré	Nouvelle maquette au 4/11/2021
1	Valorisation et promotion du territoire et de ses potentialités	140 000,00 €	- 2 351,00 €	137 649,00 €	110 051,00 €	247 700,00 €
2	Soutien et expérimentation de démarches d'accueil et d'accompagnement	100 000,00 €		100 000,00 €	29 700,00 €	129 700,00 €
3	Structuration de filières valorisant les ressources territoriales	200 000,00 €	-100 000,00 €	100 000,00 €	- 75 100,00 €	24 900,00 €
4	Structuration et développement d'une filière touristique originale fondée sur le lien "nature-culture"	160 000,00 €	127 351,00 €	287 351,00 €	97 649,00 €	385 000,00 €
5	Coopération	100 000,00 €	- 50 000,00 €	50 000,00 €	- 17 800,00 €	32 200,00 €
6	Animation, gestion, communication, évaluation du programme	200 000,00 €	25 000,00 €	225 000,00 €	52 600,00 €	277 600,00 €
<b>Total</b>		<b>900 000,00 €</b>		<b>900 000,00 €</b>	<b>197 100,00 €</b>	<b>1 097 100,00 €</b>

Fait à La Châtre le 4 novembre 2021

Le Président du Groupe d'Action Locale,  
Maire de Sainte-Sévère sur Indre  
François DAUGERON

